



Rigaud

Province de Québec
Ville de Rigaud
MRC de Vaudreuil-Soulanges

PROMULGATION - ENTRÉE EN VIGUEUR

AVIS PUBLIC EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ QUE

Lors de la séance extraordinaire tenue le 16 décembre 2019, le conseil a adopté le règlement suivant :

- **Règlement numéro 367-2019 décrétant l'imposition des taux de taxation et de tarification des services municipaux pour l'année financière 2020**

L'objet de ce règlement est de décréter les taux de taxation ainsi que les tarifs applicables pour l'année financière 2020.

Ce règlement est entré en vigueur conformément à la loi, ce 18 décembre 2019, et est disponible pour consultation à l'hôtel de ville situé au 106 de la rue Saint-Viateur, durant les heures d'ouverture ou sur le site Internet de la Ville.

Donné à Rigaud, ce 18 décembre 2019.

Camille Primeau, LL. B., LL. M.
Greffière

Hôtel de ville
106, rue Saint-Viateur
Rigaud (Québec)
J0P 1P0

Garage
municipal
34, rue de la
Coopérative

Caserne de
pompiers
7, rue Jules-A.-
Desjardins

Bibliothèque
102, rue Saint-Pierre

Téléphone :
450 451-0869
Télécopieur :
450 451-4227